

*Initiatives ministérielles*

canadiens aux vautours du marché, marché qui a fait l'objet d'innombrables enquêtes, scandales et accusations selon lesquelles des transactions d'initiés auraient eu lieu à certaines bourses de marchandises.

En juillet 1985, le *London Free Press* titrait: «Ottawa dit adieu à l'exploitation agricole familiale». J'espérais que les journalistes s'étaient trompés, car je suis un agriculteur au fond de l'âme. Mon fils est lui aussi agriculteur. Toutefois, à examiner les événements survenus depuis, force nous est de constater qu'ils avaient raison. Le secteur vinicole a été ravagé. Une industrie du tabac prospère, dont les produits étaient de la plus haute qualité et contenaient le moins de produits chimiques au monde, a été partiellement détruite. Le système du double prix du blé a été annulé en dépit d'une recommandation de 1986 fixant le prix intérieur à 10 \$ le boisseau.

On nous avait garanti que les offices de commercialisation n'étaient pas visés par les négociations, pourtant, dans le secteur de la volaille notamment, ils ont été vidés de leur substance. Regardons ce qui est arrivé dans le secteur du poulet, par exemple. Il y a 13 catégories de poulet transformé qui ne sont plus considérées comme du poulet, neuf sortes de produits de la dinde qui ne sont plus considérées comme de la dinde et qui, par conséquent, pourront entrer au Canada sans restriction en vertu de l'Accord de libre-échange. Les Canadiens et surtout les agriculteurs canadiens se rendent compte maintenant qu'ils sont les dindons de la farce négociée par nos représentants. Ce démantèlement systématique de nos programmes agricoles est en train de détruire l'exploitation familiale, non pas directement, mais par une série d'attaques contre les superstructures du secteur. Apparemment, le gouvernement semble considérer que l'agriculture n'est rien de plus qu'une autre grande entreprise. Il semble d'avis que si l'on peut produire du minerai de fer à meilleur compte en Amérique du sud, il en est de même pour les produits alimentaires.

Les agriculteurs de ce pays n'accepteront jamais les conditions de vie des pays du tiers monde. Ils exigent mieux, et si nous devons continuer à concurrencer les multinationales qui contrôlent le commerce des grains nous devons maintenir les programmes qui ont rendu les agriculteurs canadiens parmi les plus efficaces au monde, des gens qui produisent des grains de la plus haute qualité et les vendent par l'intermédiaire de systèmes de commercialisation et de programmes qui sont aujourd'hui en voie d'être démantelés.

Je dois demander au gouvernement pourquoi il n'a pas présenté ce programme caché il y a quatre ans au lieu de démanteler les programmes agricoles pièce par pièce

comme il le fait depuis. Prenons la Société du crédit agricole, par exemple. Son plan d'entreprise de 1988-1989 a été déposé tard en fin de soirée, juste avant le congé de Noël. Évidemment, quand on y repense, on se rend compte que cette mesure devait être prise après les élections, mais pas sept mois après.

Ensuite, bien sûr, le rapport annuel de la Société du crédit agricole pour 1988-1989 qui était attendu au début de juin a été déposé à la fin de la soirée, le jour de l'ajournement, le 27 juin.

Nous avons eu ensuite la directive du Cabinet à la Société du crédit agricole, de juillet 1988, qui n'a pas été déposée même si, selon la loi, elle aurait dû l'être dans les 15 jours de séance suivants du Parlement. Le gouvernement traite les députés comme des champignons qu'on garde à l'obscurité et qu'on nourrit avec une diète spéciale. S'il a l'intention de faire disparaître la Société du crédit agricole, il devrait nous le dire et le dire aussi aux agriculteurs du Canada parce que nous avons besoin de savoir. Cessez d'obliger les agriculteurs de certaines provinces à signer des engagements qui sont illégaux dans d'autres provinces. C'est de la discrimination. Ces agriculteurs ne sont pas traités sur le même pied que les autres.

L'alinéa 11(1)e) de la Loi sur la société du crédit agricole prévoit des arrangements, des concordats et la renégociation des conditions des hypothèques, mais les législateurs n'ont jamais eu l'intention d'aller jusqu'à forcer ces gens à renoncer par écrit à leur avenir, à leur cœur et à leur âme. J'exhorte le gouvernement à mettre fin à ces pratiques, à accepter sa responsabilité et à comprendre que l'agriculture canadienne ne peut être dirigée comme une grande entreprise. Quand on examine certaines des décisions de la Société du crédit agricole et certains de ces cas, on en vient à la conclusion qu'à l'heure actuelle elle est tout autant une agence de recouvrement qu'une agence de prêt.

Je tiens à féliciter les représentants des quatre Églises d'être intervenus il y a une semaine hier en faveur des familles agricoles canadiennes.

Le gouvernement actuel est en train de démanteler lentement mais sûrement les pouvoirs de la Commission canadienne du blé et de l'organisme ontarien de commercialisation du blé. Lorsque les programmes de soutien céréalier sont au même niveau, le grain doit circuler librement d'après l'Accord de libre-échange. D'ici la fin de l'année prochaine, nous verrons donc probablement entrer chez nous des céréales américaines moins chères et de qualité inférieure—je veux parler en l'occurrence du blé et de l'orge—qui viendront saper nos échelles de prix et nos normes de qualité. En fait, le certificat de